

CAEN de mardi 15 novembre 2022

- Compte-rendu de la réunion -



Déclarations liminaire : FSU, UNSA, FNEC-FP-FO, CGT, FCPE

« Réponses » **du Recteur** à quelques points de déclarations préalables :

- Le déficit du nombre de candidat-es aux concours de l'enseignement n'est pas uniquement français. Il peut être observé dans d'autres pays. Ce déficit est dû à une moindre attractivité de ces concours du fait d'un manque de reconnaissance tant symbolique que salarial. La baisse du nombre de candidat-es est général mais plus importante dans le 2nd degré. **Le Recteur** rappelle également l'ouverture d'un concours interne de PE dans l'Académie d'Amiens. Il souligne un point qui lui semble positif : la progression, chaque année, du nombre de candidat-es issu-es du privé.

La FSU rappelle que le Rectorat avait tenté de donner une explication l'an dernier sur ce manque de candidat-es (et donc par répercussion d'admis-es) par le déplacement de la date du concours en M2 (en lieu et place du M1). Force est de constater qu'il n'y a pas que cela et que cette baisse s'annonce structurelle et chronique, pas seulement conjoncturelle.

La FCPE (ré)intervient sur la situation du manque de Segpa dans le sud-est de l'Oise et particulièrement à Crépy-en-Valois. Le Recteur annonce qu'une étude est en cours sur les besoins. **La FSU** soutient la réouverture d'une Segpa à Crépy-en-Valois et dénonce les fermetures passées à Crépy-en-Valois et Brenouille. Elle rappelle qu'il ne faut pas opposer les établissements (le Recteur prenait pour exemple la situation du collège Pasteur de Noyon).

La FCPE souligne que les l'évaluation des besoins est souvent tronquée car les tests ne sont plus faits et il manque des structures. Elle souhaite qu'aucun territoire ne soit « délaissé ».

La FCPE soulève la problématique du manque d'enseignants dans certaines matières (en particulier en Allemand).

La FSU réintervient sur la situation des élèves et des familles à la rue, notamment dans l'Oise, et rappelle que la situation est inhumaine et abjecte, que les personnels sont inquiet-es. La FSU demande une intervention urgente en urgence pour que ces familles soient protégées. **Le Recteur** comprend et indique aussi que ce n'est pas acceptable que des enfants dorment dehors.

Réponse de **Madame Evrard (UPJV)** sur le manque de places en master MEEF (des étudiant-es n'auraient pas pu s'inscrire). Il reste des places à Laon et à Beauvais. Sur Amiens, la capacité d'accueil est limitée. Il y a eu des désistements car les étudiants pouvaient être pris dans plusieurs endroits, le nouveau logiciel devrait éviter ces problèmes en 2023.

Le représentant de la Région « Hauts-de-France » répond aussi aux déclarations :

- Pouvoir d'achat : stabilité des tarifs de la restauration pour les lycéen-nes malgré une augmentation des prix des denrées allant jusqu'à 20 %.
- Énergie : les activités pédagogiques n'ont pas été sacrifiées ; pas de fonds propres mais des reliquats des années antérieures ; les établissements ne sont pas des entreprises et ne font pas de bénéfices. 42 millions sont dans les fonds de roulement des lycées et permettent d'assurer une trésorerie. Pour des établissements qui ont des fonds de roulement trop importants, la région demande aux lycées de ne pas constituer de matelas. Les DGF sont en très légères augmentation.
- Pour ce qui est des équipements sportifs, l'exécutif n'a pas fait le choix de sacrifier les piscines ou les gymnases (en chauffage), il a seulement été conseillé de baisse de 1-2 degré la température de l'eau sans impacter la pratique de l'EPS. Pour la température dans les équipements sportifs, il n'y a pas de mise hors-gel des plateaux technique et il y a un maintien à 16° sur les plateaux et 19° sur les vestiaires.

- La région n'envisage pas la fermeture de lycées dans son mandat. Toutefois elle admet que c'est une question qui pourra se poser au regard de la baisse démographique annoncée.

20 lycées possèdent un effectif d'élèves inférieur à 200.

Points à l'ordre du jour :

La dotation globale de fonctionnement des lycées publics pour l'année 2023

Les budgets et le fonctionnement des établissements sont très impactés par la hausse inédite des prix de l'énergie.

En 2022, hausse majeure sur les prix : +80-10 % pour l'électricité, +60 % pour le gaz dans les réseaux de chaleur. En septembre, la région prévoit une dépense pour 2023 de l'ordre de 141 M d'euros c'est pourquoi elle a programmé un budget en hausse de 64 millions par rapport à l'an dernier. En 2022, la hausse des tarifs n'a pas impacté le budget des lycées car le gaz et l'électricité avait été « acheté » au « prix de 2021 ».

La région rappelle les modalités de calcul de la DGF.

Monsieur Hutin (Conseil régional) rappelle qu'il n'y a pas une prise en charge totale du montant de l'augmentation des prix. Les activités pédagogiques seront impactées, notamment, celles qui ne sont pas obligatoires. Il s'agit de gestion de la pénurie dans les établissements en arbitrant entre « confort » et « activités pédagogiques ».

Conseil régional : Tous les jours les prix évoluent. Les établissements sont accompagnés à 60 % au plus fort de la crise. Personne ne peut anticiper la hauteur des factures. 60 % c'est ce que l'on pense être le montant le plus important. Une demande a aussi été faite au chef-fes d'établissement d'essayer de faire baisser les factures. Des lycées qui n'ont rallumé le chauffage que ce lundi 14 novembre. Il s'agit là d'une dotation initiale de fonctionnement et il pourrait y avoir des réajustements en cours d'année car il n'est pas question de laisser des établissements ne pas payer les factures. Les bâtiments datent des années 1960-1970 donc c'est vrai qu'il y a beaucoup de déperdition.

La FSU demande quelles sont les aides de l'état pour pallier ces augmentations. Il n'y en a pas d'après la région. **La FSU** estime que l'an prochain, tous les établissements seront au maximum de la limitation des dépenses d'énergie. Quel investissement massif pour l'isolement des bâtiments scolaires (pour l'été comme pour l'hiver) ? D'autres collectivités n'ont pas fait le choix faits par la région pour les piscines et équipements sportifs. Il peut faire 7° dans certains gymnases.

LA CGT regrette que la région n'effectue pas le choix d'investir dans la création de nouveaux lycées mais préfère entretenir des vieux bâtiments énergivores.

Conclusion : La région a estimé une hausse de plus de 100 M pour les dépenses énergétiques mais a budgété 64 M. Elle mise sur sa capacité à acheter l'énergie à un bon prix et sur les éco-gestes réalisés par les lycées...

La FSU sera vigilante pour le choix d'économies ne se réalise pas sur les budgets pédagogiques...

Résultats des examens

Juin 2022 : le taux de réussite de 84,4 % (en baisse par rapport à l'an dernier). Les trois départements sont concernés : -5,3 dans l'Aisne, -3,8 dans l'Oise, -3,6 dans la Somme.

La FSU demande s'il est possible d'obtenir les résultats par épreuves et par établissement ; l'objectif pourrait être de comparer les épreuves finales avec le contrôle continu.

Le service du SRAES répond qu'ils sont encore en attente de données fournies par le ministère.

Cela sera possible par département mais pas forcément par établissement (la SG semble s'y opposer).

La FSU alerte sur la situation de certains collèges qui ont des IPS très faibles et qui peuvent être

inférieures à des collèges d'autres départements français qui sont eux en REP/REP+. Le budget de l'EP doit être augmenté dans notre académie.

Le Recteur souligne que c'est le ministère qui décide de la carte des EP et rappelle que l'IPS n'était pas calculé au moment de la mise en place de l'EP.

La FSU demande sur quels critères la classification s'effectue.

Le Recteur répond qu'avant les IPS, les CSP n'étaient pas le seul critère, les résultats ainsi que le tissu économique étaient également pris en compte, c'est pourquoi un établissement n'est pas en EP alors qu'il semble plus défavorisé qu'un autre.

Le Recteur admet qu'en milieu rural il existe des difficultés sociales importantes et que notre académie reste une des plus défavorisées. Cela reste un sujet complexe et sensible, c'est pourquoi le ministère hésite à revoir la carte des EP.

La FSU demande la communication des résultats du CFG pour les prochaines instances.

Évolution des effectifs

La FSU alerte sur le taux de scolarisation des deux ans dans l'Académie et demande d'une comparaison avec le taux de scolarisation national.

L'orientation post 3^{ème}

post 3^{ème}

Légère baisse sur l'orientation en EGT. En seconde professionnelle c'est stable. L'orientation en CAP augmente.

Post 2^{nde}GT

Baisse relative dans la Somme en 1^{ère} générale au profit du bac technologique avec des réorientations. Dans l'Aisne, il y a une progression des taux d'accès en 1^{ère} générale.

Concernant les enseignements de spécialité, on observe que les mathématiques sont préférées à 57 % (en augmentation progressive), puis SES (en baisse) et SVT (en augmentation) et physique chimie (baisse constante depuis 4 ans).

Affectation au lycée :

Un débat très long a suivi sur le nombre de places en CAP. Le nombre de places disponibles. Les vœux des élèves, etc.